
PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Session 2010-2011

14 DÉCEMBRE 2010

PROPOSITION DE DÉCRET

VISANT À PROMOUVOIR LA PARTICIPATION ÉQUILIBRÉE DES FEMMES ET DES
HOMMES DANS LES ORGANES DES PERSONNES MORALES DÉSIGNÉS PAR LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE⁽¹⁾

—

AMENDEMENT(S)

DÉPOSÉ(S) EN COMMISSION

—

⁽¹⁾Voir Doc. n°114 (2009-2010) n°1

TABLE DES MATIÈRES

- 1 Amendement n°1 déposé par M. Léon Walry, M. Marcel Cheron, Mme Véronique Salvi et M. Benoît Langendries 3

1 Amendement n°1 déposé par M. Léon Walry, M. Marcel Cheron, Mme Véronique Salvi et M. Benoît Langendries

A l'article 1er, § 1er, alinéa 1er et alinéa 3, supprimer les mots « de gestion »

Justification

Mise en conformité avec le titre du décret et du commentaire de l'article 1er par ailleurs.